

AR PREFECTURE

016-211601687-20150828-20150806D-DE  
Regu le 01/09/2015

EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15  
Présents : 11  
Votants : 15

L'an deux mil quinze  
Le 28 août à 18 heures 30  
Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.  
Date de la convocation du Conseil Municipal : 21 août 2015  
**PRESENTS** : MMES BOULAI – COUTEAU  
MM. SAVIN – BARRAL – BOIREAU – BOISSIER DESCOMBES –  
BOIVENT – CABROLIÉ – DESCLIDES – ESTIENNE – FAURE  
**EXCUSES** : MMES GAILHOUSTET – MOUNIER – PÉNIGAUD  
M SUTRE  
**POUVOIRS** :  
MME GAILHOUSTET a donné pouvoir à M SAVIN  
MME MOUNIER a donné pouvoir à M BARRAL  
MME PÉNIGAUD a donné pouvoir à M BOISSIER DESCOMBES  
M SUTRE a donné pouvoir à M BOIVENT

M ESTIENNE a été nommé secrétaire.

**2015-08-06 D**

**Objet : Renouvellement de la mise à disposition de Madame SUTRE**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, dans l'emploi du temps de Madame SUTRE Sylvie, actuellement agent à temps plein du SIVOS COULGENS-JAULDES, il est prévu 4 heures 15 minutes de travail administratif effectué à la Mairie de JAULDES en période scolaire.

Sur avis favorable du Comité Syndical au SIVOS COULGENS-JAULDES, une convention de mise à disposition concernant cet agent pourra être établie.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette convention qui prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Fait à Jauldes, le 31 août 2015

**Le Maire**  
**Eric SAVIN**

